



Cérémonie émouvante pour ce centenaire de l'armistice. Le courrier d'un poilu en direction de sa famille a été lu par deux élèves en présence de Monsieur Varin, instituteur de l'école de Glisolles. Téo DECAUX a lu le message des anciens combattants. Nous remercions vivement ces enfants pour leurs investissements. Un pot a été offert par la municipalité à l'issue de cette cérémonie.



EDITO



Encore une année de passée avec ses moments douloureux notamment le départ de notre doyen Etienne Delamare en juillet dernier, nous le savons tous que nous sommes de passage sur cette terre mais la série de décès d'amis en 2018 a été particulièrement cruelle ; les souvenirs des bons moments passés ensemble auront à jamais une place dans le cœur des Gaudrevillais.

Notre commune est souvent citée en exemple pour l'organisation de nombreuses manifestations quasiment un tous les mois qu'elles soient organisées par le comité des fêtes, l'association de la chasse, l'association de défense de l'environnement ou la municipalité. Je tiens à remercier tous les membres de ces structures qui s'investissent pour que notre commune où le bien vivre n'est pas un vain mot.

C'est bien pour cela que je refuserai la fusion de notre commune car la proximité d'un maire et de son équipe municipale auprès de sa population contribue également à ces bonnes relations que nous avons ensemble. Ne perdons pas notre identité !!

Cette année vous avez reçu vos impôts locaux et vous avez sûrement noté qu'ils n'ont pas augmenté. Je me félicite de cette décision du conseil municipal. Je sais que des habitants souhaitent la réalisation de certains travaux mais les finances de la commune sont limitées et évidemment nous devons en tenir compte.

Malgré ces contraintes, l'équipe municipale avait au début de notre mandat en 2008 pris des engagements, ils ont été tenus. Des dossiers engagés depuis quelques années sont désormais terminés.

- ★ Remplacement de la canalisation d'eau potable de Champ Dolent ce qui a permis de mettre en service les deux bornes incendie. En effet, la réglementation préfectorale stipule qu'un moyen de défense incendie doit être installé tous les 200 m, avec ses deux bornes le cœur du village sera protégé.
- ★ Aménagement de la mare des Boscherons
- ★ Enfouissement des lignes électriques de la rue de la mairie sur une section
- ★ Enfouissement de la ligne moyenne tension 20 000 volts avec dépose des poteaux
- ★ Extension des réseaux pour les trois parcelles rue de la vigne
- ★ Aménagement de deux allées du cimetière pour permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler
- ★ Réfection du revêtement de voirie rue des Haisettes et rue du sec Iton

Les travaux déjà engagés qui seront terminés en 2019

- ★ Aménagement du jardin d'Etienne. Les travaux sont en cours et nous envisageons de faire une journée début mars pour l'inaugurer
- ★ Réparation de la réserve incendie des murets
- ★ Enfouissement des lignes électriques de la rue des Haisettes
- ★ Installation d'un Pylône téléphonie mobile : Le permis de construire est accordé. Les travaux devraient démarrer très prochainement pour une mise en service deuxième trimestre 2019
- ★ Enfin le Plan Local d'urbanisme avance, je rappelle que l'objectif fixé au bureau d'études qu'il soit terminé pour fin 2019, au jour d'aujourd'hui nous sommes dans les délais.

Vous le voyez, nous espérons que pour la dernière année du mandat, nous terminerons tous les projets engagés et ceux qui seront prévus en 2019.

Enfin, je vous donne rendez-vous le 11 janvier prochain pour les vœux du maire et partager la galette des rois à 19 h.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Jacky CRESTEY-HONORÉ

TÉLÉTHON 2018 Samedi 08 décembre

Malgré le mauvais temps, vous avez été nombreux à participer à cette manifestation. Le montant des dons s'élève à 162 €.



PYLÔNE TÉLÉPHONIQUE

Le Permis de Construire a été affiché sur le site, le premier coup de pioche ne devrait plus tarder maintenant



LE JARDIN D'ÉTIENNE

Françoise Duvrac suit ce dossier. Comme vous l'avez pu le constater il avance, le conseil municipal envisage d'organiser en mars une journée pédagogique pour mettre en place les derniers végétaux, le jardin partagé et inaugurer ce bel espace. On rappelle que ce dossier bénéficie d'un fonds de concours de la Communauté de communes à hauteur de 50 % sur le montant des travaux

ÉLAGAGE

La municipalité rappelle que vous devez élaguer les haies, les branches des arbres le long des voiries communales pour la sécurité de tous. Pensez à le faire entre voisins, Merci !



AMÉNAGEMENT DE LA MARE DES BOSCHERONS

La Flore : Il existe une espèce patrimoniale Le Myriophylle verticillé est une espèce déterminante pour le classement en ZNIEFF en Haute-Normandie qualifiée de très rare et vulnérable
La Faune : Quatre espèces de tritons ont été observées Le triton alpestre, le triton palmé, le triton ponctué et le triton crêté,
 La rencontre de ces 4 espèces est exceptionnelle sur un même espace



INFORMATIONS DIVERSES

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

- * Le mercredi de 18h00 à 19h30
- * Le samedi de 10h00 à 12h00

Le secrétariat sera fermé du 22 décembre au 2 janvier inclus, en cas d'urgence, merci de téléphoner aux élus.

1 Le Pré du Sec Iton
Rue de la Vigne
27190 Gaudreville la rivière
☎ 02.32.37.14.12

✉ mairie.gaudreville@wibox.fr

Site : www.gaudreville-la-rivière.com



INSCRIPTIONS

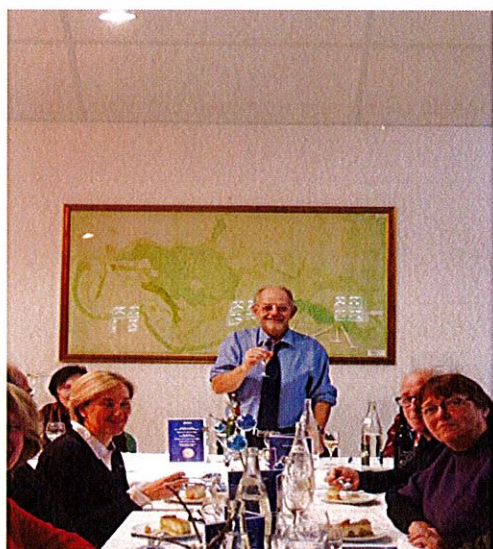
LISTE ÉLECTORALE

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Les inscriptions passent en mode dématérialisé vous pourrez à partir du 1^{er} janvier 2019, vous inscrire auprès de votre mairie ou par internet via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin. De ce fait il n'y aura pas de permanence le 31 décembre.

Vous aurez désormais un numéro d'électeur unique et recevrez au printemps votre nouvelle carte d'électeur.

REPAS DES AÎNÉS

Cette année encore nos aînés ont pu se retrouver auprès d'un repas organisé par la municipalité. L'ambiance a été de nouveau très chaleureuse. Rendez-vous à l'année prochaine



Le Père Noël a encore une fois de plus gâté les 27 enfants présents avec un très beau spectacle ainsi qu'un goûter offert par la municipalité



RAPPEL



Nous constatons que des déchets en tous genres sont souvent déposés auprès des conteneurs à verres Rue de la Mairie. Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition à Conches-en-Ouche, elle est gratuite, il vous suffit d'avoir une carte disponible en mairie. Soyons citoyens, ne laissons pas nos déchets dans la nature.

MARIÉ DE L'ANNÉE

JEAN-PHILIPPE FREBERT ET CELINE DELMOTTE

SAMEDI 6 OCTOBRE



BEAUJOLAIS NOUVEAU

Vous avez été nombreux plus de 40 personnes à venir goûter le beaujolais nouveau. Félicitations au comité des fêtes pour cette organisation.



LA COURSE CYCLISTE

LA MARCHÉ À PIED



LA COURSE EN SAC

Super ambiance pour cet inter village où le sport, les jeux et la convivialité étaient au rendez-vous. Les équipes de Glisolles, Aulnay et Gaudreville se sont affrontées amicalement tout au long de cette journée. Le Comité des Fêtes a mis la barre très haute puisque 220 repas ont été servis. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à Glisolles

